

**Avis d'Appel d'Offres ouvert national No DNCMP /...../F/2022-2023 pour la  
fourniture d'une camionnette double cabine 4x4 diesel tropicalisée à l'office de l'huile  
de palme**

Date publication 22/08/2022

Date d'ouverture des offres 12/09/2022

**Objet :**

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, l'Office de l'Huile de Palme invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de deux camionnettes double cabine 4x4 diesel tropicalisée

**Financement du marché**

Le marché est financé par le Budget Général de l'Etat, Exercice 2022-2023, imputation, 40 00 001 00 7 66110 11 850 0424 01 sous libellé « Subsidés à l'Office de l'Huile de Palme»

**Spécification du marché**

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national tel que défini dans le Code des Marchés Publics de la République du Burundi.
2. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
3. L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de nonante (90) jours calendaires à compter de la date de réception de la lettre de commande par l'attributaire du marché.

**Condition de participation**

4. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
5. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

**Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres**

1. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'O.H.P, à RUMONGE ou à son bureau de liaison sis à BUJUMBURA, Avenue de la Tanzanie n° 39, dans les enceintes du Laboratoire vétérinaire, en face de l'Hôtel ROCA GOLF moyennant le paiement d'un montant de cinquante mille francs burundais à verser au compte général du TRESOR n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'Ordonnateur Trésorier du BURUNDI. Il peut également être consulté dans les locaux de l'Acheteur. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.



6. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à [ohpoffice@yahoo.fr](mailto:ohpoffice@yahoo.fr) ou Office de l'Huile de Palme du BURUNDI B.P 11 RUMONGE-186868 BUJUMBURA, BURUNDI, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

#### Présentation de l'offre

7. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de 1 500 000 Fbu.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse suivante : Siège de l' Office de l'Huile de Palme, secrétariat de la Direction Générale, sis à RUMONGE Tél : 22 504312/22 504143, au plus tard le 12/08/2022 à 10h.  
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

#### Validité des offres

9. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

#### Date limite de dépôt des offres

10. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>1</sup> au plus tard le 12/08/2022 à 10 heures.
11. Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

#### Séance d'ouverture des offres

12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'O.H.P le 12/08/2022 à 10h30.

#### Critères de qualification

13. Les exigences en matière de qualifications sont :

##### a) L'offre technique :

- 1 L'Acte de soumission suivant le modèle en annexe ;
- 2 Le bordereau d'achat du dossier d'appel d'offres ;
- 3 La Caution bancaire de soumission suivant le modèle en annexe ;
- 4 La confirmation écrite de l'habilitation du signataire de l'offre à engager le Soumissionnaire notariée ;
- 5 Adresse physique fixe et bien connue du soumissionnaire ;
- 6 L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR et en cours de validité;
- 7 L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
- 8 Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;

<sup>1</sup> Insérer l'adresse du Maître de l'Ouvrage utilisée pour le dépôt des offres, si celle-ci est différente de l'adresse utilisée pour l'examen et la délivrance des Dossiers d'Appel d'Offres.

 

- 9 Les spécifications techniques ;
- 10 L'attestation de capacité financière d'au moins 75 000 000 FBU ;
- 11 L'attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce valide ;
- 12 Le statut de la société ;
- 13 Une copie du registre de commerce ;
- 14 Avoir exécuté au moins deux marchés analogues ;
- 15 Assurer le service après-vente pour deux ans ou 100.000 km.

**b) Offre financière :**

- 1 L'acte de soumission financière ;
- 2 Le bordereau des prix unitaires en chiffres et en lettres ;
- 3 Le délai de livraison ;
- 4 Bordereau des quantitatifs et estimatifs.

L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse des offres conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

14. Aucune marge de préférence ne sera octroyée<sup>2</sup>.

**Adresse**

15. L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est (sont) :

Office de l'Huile de Palme du BURUNDI, BP 11 RUMONGE – 1868 BUJUMBURA-BURUNDI

Siège : RUMONGE, Tél : 22 50 43 12/ 22 50 41 43

Adresse électronique : [ohpoffice@yahoo.fr](mailto:ohpoffice@yahoo.fr)

Bureau de Liaison : BUJUMBURA, Avenue de la Tanzanie n° 39, Tél : 22 27 74 83



**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

**Dr. Déo-Guide RUREMA (PhD)**

*POUR LE MINISTRE*  
*Signature*  
Cabinet du Ministre  
Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage

<sup>2</sup> En cas de préférence nationale, respecter les clauses des articles 65 et 66 du Code des Marchés Publics du Burundi, définissant le bénéficiaire et les conditions d'application de la préférence nationale